

# Objectifs d'apprentissage en éducation sanitaire : de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année

## Au-delà de la souffrance — Inclusion dans le programme d'études de la Saskatchewan

<http://www.education.gov.sk.ca/health-ed-curricula>

Le contenu de base d'**Au-delà de la souffrance** décrit dans le manuel du programme constitue une ressource approuvée et recommandée par le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. L'inclusion de ce contenu a été approuvée pour le programme d'enseignement de la Santé de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année.

Les objectifs et indicateurs d'apprentissage suggérés par le Ministère, qui correspondent au programme **Au-delà de la souffrance**, incluent la capacité de l'élève à :

### 6<sup>e</sup> année

- analyser les facteurs qui influent sur le développement de normes personnelles, et déterminer les répercussions de la prise de décisions saines;
- estimer la valeur de l'établissement et de l'entretien de relations saines avec des personnes de diverses origines qui peuvent ou non exprimer différentes valeurs, croyances, normes ou opinions;
- évaluer et démontrer les stratégies utilisées pour déterminer et prendre de bonnes décisions dans des situations stressantes;
- développer et démontrer les connaissances, les compétences et les normes personnelles nécessaires pour l'établissement et le soutien de pratiques et de milieux sains dans le contexte de diverses activités communautaires;
- évaluer le rôle des normes personnelles dans la prise de décisions favorisant des relations saines;
- concevoir et mettre en œuvre des plans d'action.

### 7<sup>e</sup> année

- manifester une compréhension personnelle et cohérente de l'importance de cultiver l'harmonie dans les relations, et mettre en pratique des stratégies efficaces pour rétablir l'harmonie lorsqu'un conflit éclate;
- manifester une habileté en communications interpersonnelles, notamment l'assertivité, afin de gérer efficacement et habilement la pression du groupe vers la conformité;

- examiner et comprendre manifestement les écarts possibles à la moralité qui peuvent déterminer ou menacer le bien-être d'une personne, de la famille, de la collectivité et du milieu;
- examiner et manifester un engagement personnel à prendre des décisions saines favorisant des relations harmonieuses, des communications interpersonnelles positives et le respect de la moralité;
- examiner les possibilités et les défis en matière de santé en vue de favoriser des relations harmonieuses, des communications interpersonnelles positives et le respect de la moralité;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action qui démontre des relations harmonieuses, des communications interpersonnelles positives et le respect de la moralité.

## 8<sup>e</sup> année

- analyser la manière dont les préjugés ou partis pris personnels et les façons de penser influencent les hypothèses sur les identités, structures, responsabilités et rôles familiaux;
- comprendre manifestement les répercussions de la violence (y compris, mais non exclusivement, l'abus psychologique, physique, sexuel et spirituel, ainsi que la négligence) sur le bien-être et le soutien dont une personne, sa famille et la collectivité ont besoin;
- évaluer le rôle du « soutien » à la prise de décisions saines, relatives aux rôles et responsabilités de la famille, aux infections ou maladies incurables, à la violence et à l'abus, à l'image du corps et à la viabilité;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer trois plans d'action de sept jours comprenant de nombreux moyens de favoriser l'établissement de mesures sanitaires responsables afin de réduire la violence;
- analyser les possibilités et les défis en matière de santé, et formuler des énoncés de buts personnels visant à « soutenir les autres », liés aux rôles et responsabilités de la famille, aux infections ou maladies incurables, à la violence et à l'abus, à l'image du corps, à la viabilité et à la santé en matière de sexualité.

## 9<sup>e</sup> année

- tirer des conclusions éclairées sur l'importance des compétences en leadership et de la promotion de la santé dans la prise de décisions saines;
- analyser la manière dont une démarche communautaire générale en matière de santé contribue au bien-être de la personne, de la famille, de la collectivité et du milieu;
- analyser les normes et les attentes (p. ex., communautaires, culturelles) liées aux relations amoureuses afin de planifier efficacement la promotion de la santé dans ce domaine;
- analyser la mort tragique et le suicide en tant que problèmes communautaires stressants et évaluer les mesures de soutien et les moyens de promouvoir la santé que la collectivité a mis en place afin de régler ces problèmes;

- évaluer le rôle de la promotion de la santé dans la prise de décisions saines liées à des démarches générales en matière de santé, de relations amoureuses, de morts tragiques et de suicides;
- analyser les possibilités et les défis en matière de santé et formuler des énoncés de buts personnels en matière de promotion de la santé dans le cadre de démarches générales visant la sécurité, les relations amoureuses, la mort tragique et le suicide.

## ***Caring and Respectful Schools: Bully Prevention: A Model Policy—2006***

**(Écoles accueillantes et respectueuses : Prévention de l'intimidation : une politique modèle – 2006)**

<http://www.education.gov.sk.ca/caring-respectfully/model-policy-2006>

***Saskatchewan Learning, actuellement le ministère de l'Éducation***

Ce document correspond étroitement au programme de la Croix-Rouge canadienne, ÉduRespect, et en particulier, au programme **Au-delà de la souffrance. La création d'environnements sûrs en dix étapes**, dans le cadre d'ÉduRespect, établit un processus en dix étapes que les organisations devraient suivre pour assurer la sécurité de tous. *Bully Prevention: A Model Policy*, qui cite les droits de la personne, la Convention relative aux droits de l'enfant et l'Education Act (Loi sur l'éducation), correspond à la 3<sup>e</sup> étape (Définir les instruments de protection), à la 6<sup>e</sup> étape (Élaborer des politiques et des procédures), à la 8<sup>e</sup> étape (Intervenir en cas de dévoilement d'actes de violence) et à la 10<sup>e</sup> étape (Maintenir des environnements sûrs). Les étapes 1, 4, 5 (Réaliser une évaluation des risques), 7 et 9 sont citées en référence dans la section 4, et la 2<sup>e</sup> étape (Reconnaître la vulnérabilité et la résilience des personnes) est citée en référence dans la section 1.

**Au-delà de la souffrance** est un très bon choix si une école ou une division scolaire souhaite organiser une activité de perfectionnement professionnel sur l'intimidation, destinée aux membres du personnel. Ce programme intègre les lois provinciales, l'orientation ministérielle et les proclamations internationales dans le matériel didactique et la formation. Il comprend une définition concise de l'intimidation qui fait partie d'un continuum de violence. Le programme recommande d'inviter le conseil scolaire, les éducateurs, les élèves, les parents et le conseil communautaire de l'école à examiner le problème de l'intimidation. Il comprend un volet sur la participation des jeunes qui correspond aux énoncés figurant sous la rubrique « *Students are responsible for:* » (Les élèves sont responsables de :) (à la page 11 de *Bully Prevention: A Model Policy*). Le programme propose des stratégies en matière de prévention et d'intervention ainsi que la création d'un cadre stratégique.

Enfin, la bibliographie comprend plusieurs articles de Debra Pepler ou de Wendy Craig. Les résultats des recherches de ces deux chercheuses canadiennes et de leur organisation, PREVNet, servent de fondement du contenu et de l'orientation du programme.

## ***Caring and Respectful Schools: Toward School Plus—2004*** **(Écoles accueillantes et respectueuses : vers une école idéale - 2004)** <http://www.education.gov.sk.ca/Caring-and-Respectful-Schools>

Toujours distribué activement aux écoles et au public, ce document fondamental précise les caractéristiques d'une école accueillante et respectueuse. Le programme ÉduRespect de la Croix-Rouge canadienne comprend plusieurs thèmes qui correspondent à ce document.

### **Initiatives proactives à l'échelle de l'école**

Le programme **La création d'environnements sûrs en dix étapes** dans le cadre d'ÉduRespect est une stratégie complète de gestion des risques qui aide les organisations à créer des environnements exempts de violence, d'abus, de harcèlement et d'intimidation. Certains des éléments qui se retrouvent dans le document sont liés aux politiques, aux procédures, aux codes de conduite, à l'éducation globale, aux comités stratégiques, aux interventions et aux mesures correctrices.

### **Le programme d'apprentissage — l'intimidation**

Le programme **Au-delà de la souffrance**, dans le cadre d'ÉduRespect, comprend aussi de nombreux éléments correspondant au document. Certains éléments communs sont liés aux politiques, aux procédures, aux codes de conduite, à l'éducation globale, aux comités stratégiques, aux interventions et aux mesures correctrices. Cependant, de nombreux éléments se rapportent en particulier à la question de l'intimidation. Tous les renseignements sur la prévention de l'intimidation suggérés se trouvent dans le programme **Au-delà de la souffrance**.

### **Services et mesures de soutien complets — partenariats authentiques**

La Croix-Rouge canadienne, par l'entremise d'ÉduRespect, est un partenaire communautaire qui tient résolument à appuyer les enseignants, les communautés scolaires et la collectivité en général.

### **Services et mesures de soutien complets — Interventions universelles**

Le programme **Au-delà de la souffrance** s'applique à l'environnement de l'école accueillante et respectueuse, et de la salle de classe. Il s'applique également au programme d'études sur la santé de la 6<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, et comprend un code de conduite, et des stratégies de gestion de la salle de classe, d'intervention et de prévention.